

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[148_Correspondance du comte de Montalivet à François Guizot : 1836-1869](#)[Item](#)[Paris, le 22 juin 1858, le comte de Montalivet à François Guizot](#)

Paris, le 22 juin 1858, le comte de Montalivet à François Guizot

Auteurs : Montalivet, Camille Bachasson, comte de (1801-1880)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1814-1830, Restauration\)](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Histoire \(France\)](#), [Mémoires \(Guizot\)](#), [Politique \(France\)](#), [Récit](#), [Souvenirs](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet. □

Présentation

Date 1858-06-22

Genre Correspondance

Editeur de la fiche Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

Langue Français

Cote 4, AN : 163 MI 42 AP 148 Papiers Guizot Bobine Opérateur 23

Nature du document Lettre autographe

Support copie numérisée de microfilm

Etat général du document Bon

Localisation du document Archives Nationales (Paris)

Citer cette page

Montalivet, Camille Bachasson, comte de (1801-1880), Paris, le 22 juin 1858, le comte de Montalivet à François Guizot, 1858-06-22.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 24/01/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6056>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 22/02/2024 Dernière modification le 20/03/2024

Paris, 29 juin 1858.

Messieurs,

Je suis charmé que vous ayez trouvé quelque intérêt dans les informations que j'ai eu l'honneur de vous envoyer. Je m'empresserai de répondre aux nouvelles questions de votre lettre d'hier.

1^o Je connais la note ajoutée à la correspondance de M^l de La Fayette. Médisiez-vous, par son fils, elle avait pour objet d'écarter de la mémoire du général le reproche de l'espèce d'abandon dans lequel il laissa tout à coup la garde nationale de Paris. Ce reproche n'était pas le sien alors, il était pour toutes les bombes, et appartenait à la notoriété publique. C'est par son existence surtout que l'on peut expliquer, plus encore que par le vote que j'avais pris de venir autour de moi les colonels des légions de Paris et de les informer du résultat de mes démarches, l'espèce de froideur fort peu prévue d'ailleurs avec laquelle la garde nationale parisienne accueillit la retraite de M^l de La Fayette.

En outre, personne, à la Chambre des députés pas plus que dans le Conseil des Ministres n'avait compris que l'art. 57 de la loi qui supprimait les fonctions de commandant général de toutes les gardes nationales du Royaume, tombât au commandement

Paris de celles de Paris.

Que signifiaient les démarches écrites au Roi par le général pour le retrait de sa démission, alors que tout le monde était d'accord sur la suppression nécessaire des fonctions de commandant général, et que l'adhésion la plus formelle au vote de la Chambre des députés avait été donné par M. Caffette au nom de la Couronne. Elle ne s'adressaient évidemment qu'à la partie de cette démission dont le retrait n'avait rien que de compatible avec le principe même de la nouvelle loi dont l'adoption n'était pas douteuse. — Ici était la question: il n'y en avait pas d'autres.

L'objet de nos entretiens et de nos instances ressort donc des entrailles de la situation, avant même que nos souvenirs viennent en reproduire et en fixer les détails.

D'un autre côté, que dit le Roi dans sa lettre au g^l La Fayette du dimanche 26 à Minuit (l'heure n'est pas exacte: cette lettre a été écrite non à Minuit mais un peu avant 1^h): « Je vais prendre des mesures — pour remplir le vide que j'aurais tant voulu prévenir ». Ce n'est pas assurément le vide du commandement de toutes les gardes Nat^l de France que le Roi voulait prévenir: c'était le vide du commandement spécial de Paris, et cela le seul qui fut réellement en question près du Roi et de son conseil.

Enfin, le g^l La Fayette admit lui-même sa s'adressant à la garde Nat^l Parisienne, dans une communication de 1^{er}

Janvier 1831 et à la
des Secrétaires par la
situation particulière
Nat^l Parisienne,
dont j'aurais été
La Fayette les mêmes
langage, cette phrase
lui a été adressée.

Accosta, je le
deux ans auparavant
pouvait donc offrir

- 2^o Je puis sur
g^l La Fayette et
seul qu'il ait

D'un ministère
- 3^o M^r Dupont
aucune part p^r la

à l'Etat m^r
n'après aucune

- 4^o La plupart
seuls, à ma connaissance
seul, M^r de Villèle
inquiétude. Je m^r

novembre 1851 : " En remettant au Roi ----- j'ai cédé à
des principes patriotiques non moins applicables dans ma
situation personnelle à l'important commandement de la garde
Nationale Parisienne, s'il eût été rétabli pour moi, qu'une fonction
dont j'avais été investi. " - Tous qui connaissent bien la g^e
Léonette, les ménagements de ses attitudes et les procédés de son
langage, cette phrase contient en elle l'aveu de la prière qui
lui a été adressée, et de motifs qui la lui ont fait rejeter.

Marxiste, je le rejette; Tout est d'argent et quel prix
deux ans de souvenirs sur la nuit du 25 au 26 décembre. Vous
pouvez donc affirmer d'après mon affirmation,

- 1° Je suis sûr que dans ma dernière conversation avec la
g^e Léonette ~~il~~ port le nom de M^r O. Barrot est le
seul qu'il ait mis en avant, comme devant faire partie
d'un ministère pris entièrement dans la gauche.

- 3° M^r Dupont de l'Éure n'a pris, à ma connaissance de moi-même
aucune part à ce qui s'est passé dans la nuit du 25 au 26
soit à l'État Major de la garde Nationale; je suis sûr qu'il
n'a pris aucune part à ce qui s'est passé au Palais Royal.

- 4° La plupart des colonels de la garde Nationale, étaient
revenus à ma convocation au Palais Royal; l'absence de ceux
seuls, M^r de Lurville de la 6^{me} légion en inspirait quelques
inquiétudes. Je me rappelle, parmi les présents, M^r de
Marmin

Marmies, colonel de la 1^{re}, Loubers de la 3^{me}, Luriboissière
de la 5^{me}, Gilbert des Vieux de la 7^{me}, De la Rue de la 8^{me}
de Schonen de la 9^{me}, Desmerais de la 10^{me}, Agues de la 12^{me}.
Je me rendis dans la salle des Eréens où je les avais réunis, et
je leur fis connaître le résultat de ma dernière démarche auprès
du g^l Lafayette. — Cette communication excita la plus vive
émotion parmi les colonels. MM^{rs} de Schonen et de Marmies
surtout dont vous vous rappelez les natures ardentes et expansives,
s'éciaient qu'il leur était impossible de ne pas croire au succès
d'une nouvelle démarche, et qu'il y avait eu sans doute un malentendu
entre le général et moi. Je n'hésitai pas alors à leur proposer
d'aller s'amuser par eux-mêmes du véritable état des choses. Peu de
temps après, MM^{rs} de Schonen et de Marmies reproduisaient avec
plus de vivacité que je ne l'avais fait mes premières informations,
et bientôt la réunion entière des colonels ne faisait qu'un avec le
ministre de l'Intérieur alla donner au Roi la ferme assurance
que les troubles qu'on pouvait s'attendre pour le lendemain
seraient prévus ou réprimés.

5^e — Voici à peu près ma conversation avec le Ct^e de Lobau dans la
nuit du 16 & 17. — Je lui avais appris en quelques mots la démission du g^l Lafayette,
et l'intention du Roi de l'appeler au commandement de la garde Nat^{le} de Paris.
— « — Laissez-moi donc tranquille ; j'en entends rien aux gardes nationales —
— Comment ! vous n'y entendez rien, parce qu'il s'agit, de ce côté fait d'êtres,
de périls et de batailles. — Ah ! puis qu'il s'agit de cela, je m'en fais... j'accepte.
— Habillez-vous (il était dans son lit) ; faites mettre vos chevaux à la Riv^e ; vous
attendez au Palais Royal. — Adieu et tout à vous, Montalieu »